

# Les élèves vont plancher sur un projet de loi

Bertrand Sorre, député LREM de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Manche, a rendu visite à des élèves de CM1 et CM2, qui sont membres du parlement des enfants.

## L'initiative

Il y a quelques semaines, la classe de l'institutrice Manon Hennequin s'est inscrite au parlement des enfants. « **Organisé pour la 24<sup>e</sup> année, par l'Assemblée nationale, avec le ministère de l'Éducation nationale, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF), le parlement des enfants offre aux élèves une leçon d'enseignement civique et moral, en leur proposant de découvrir la fonction de législateur** », explique Bertrand Sorre, député LREM de la 2<sup>e</sup> circonscription de la Manche. Ainsi, avec leur enseignante, les élèves vont plancher sur une proposition de loi, au terme d'une discussion leur permettant d'apprendre ce qu'est le débat démocratique. Ils vont réfléchir au projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Éducation citoyenne

Présent dans la classe aux côtés de l'enseignante, du député et de son assistante parlementaire, Sandrine Poulet, le maire, Daniel Huet, s'est montré ravi « **de la participation de la classe de Manon Hennequin à ce projet très intéressant. Cela permet de donner une éducation citoyenne aux plus jeunes générations** ».

Après avoir félicité les élèves, « **pour leur participation au parlement des enfants** », Bertrand Sorre et son attachée parlementaire ont échangé longuement avec un auditoire très attentif. Tout d'abord sur les inégalités entre femmes et hommes dans la vie de tous les jours.

Ensuite, place au jeu des questions-réponses, auquel les élèves se sont prêtés volontiers : Comment reconnaître un député d'un maire ? Quel pouvoir un député a-t-il ? Qu'est-ce qu'un amendement ?

La classe a entonné, sans faute, l'hymne national, *La Marseillaise*.

La venue du député a véritablement lancé la participation de l'école au parlement des enfants. « **Votre proposition de projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes doit être rendue pour février. En 2017, l'école Anne-Frank de Saint-Pair s'était imposée au niveau académique** », a conclu Bertrand Sorre, qui a offert à la classe un livre sur la République et un poster de l'hémicycle.

Les élèves, Manon Hennequin, institutrice, Daniel Huet, maire et Bertrand Sorre, député LREM.  
Ouest-France